



Page 1	Compte rendu du 6/2
Page 2	Expo Wavre
Page 3	Info
Page 4	Quark 2M
Page 5	Cotisations
Page 6	Info

Compte rendu de la réunion du 6 Février 2015

Malgré le temps une quinzaine de membre ont bravé les conditions climatiques défavorables de ce vendredi et de ce fait cette réunion a été relativement courte.

Comme à l'accoutumé, le spaghetti bolo à partir de 18h00 suivit des discussions modélistiques en tout genres agrémenté par des démonstrations indoor d'avion en papier.

Pour les anciens, Stefan nous fait savoir le décès, à l'âge de 84 ans, de JM Tordoir.

Notre Président nous donne également un topo de l'Assemblée générale de L'AAM du 25 Janvier à Namur, Rien de bien neuf sauf une petite conférence d'une responsable de la DGTA concernant la prolifération des drones et sur les nouvelles directive de la DGTA.

Les drones à usage récréatif "drones de loisirs" (multicoptères destinés à des usages récréatifs et utilisés dans un cadre strictement non professionnels) peuvent voler sur un terrain d'aéromodélisme en respectant les règles qui s'appliquent à tous les aéromodèles.

Et les drones à usage professionnel doivent obtenir des dérogations pour chacune de leurs prestations.

Présentation de modèle :

Sacha HANNO, 11ans, qui nous a présenté un très mignon Sport Cub de chez Horizon ;



A l'expo de wavre du 07 et 08 février dernier, une cinquantaine de modèles ont pu être regardés et analysés sous toutes les coutures. Le CLM a participé en force. Fitskar Christian avec un Buccanneer et un ..., Marique Claude avec un Fokker F3, Michel Aerts avec un Handley Page Halifax et Thomas JM avec un Fokker DR1 triplan.

Pas mal de visiteurs mais peu de jeunes. Dommage !

En fin de journée une remise a été organisée et, devinez quoi !

Premier classé le Halifax de Michel Aerts, deuxième le Buccanneer de Christian Fitskar.

Notre ami JM Thomas n'a pu participer car l'avion n'était pas entièrement terminé.

Ce sera pour l'année prochaine.

Notre Président a contribué au bon déroulement de la cantine. Corvée « plonge ».

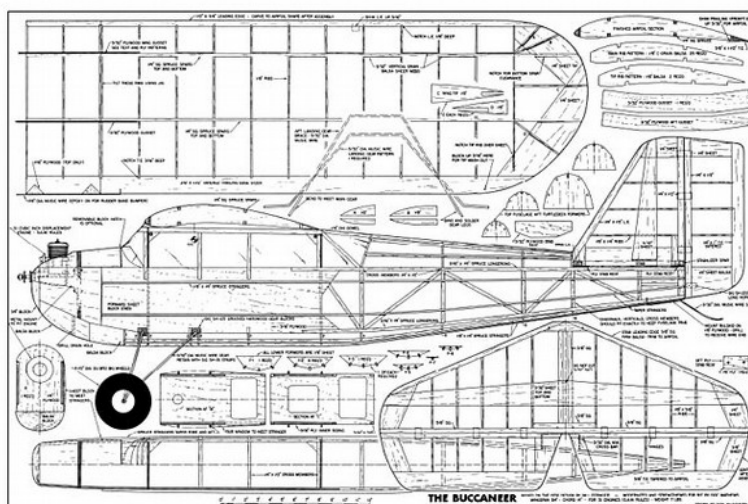
Présentation de modèles.

Expo de Wavre :

1 Prix : Michel Aerts avec son Handley Page Halifax



2 Prix : Christian Fitskar avec un super Buccaneer





Info

Janvier -Février

Quelques nouveaux inscrits :

Guy Gelgessem	Stéphane Van Waesberghe
Julien Salmain	Simon Voordecker
Sacha Hanno	Benoît Kina
Joe Calus	Raph Claus
Georges Claus	André Melun
Paul Mathias	Guillaume Crikelaire
Philippe Maerten	Johan Goudmaeker

Quelques règles à respecter pour les drones à usages récréatif (texte repris du site de l'AAM).

C'est la raison pour laquelle l'association d'aéromodélisme recommande aux pilotes qu'ils suivent les quelques principes suivants :

Je ne survole pas les personnes

Je fais toujours voler mon drone à une hauteur inférieure à 60 m

Je ne perds jamais mon drone de vue

Je n'utilise pas mon drone au-dessus de l'espace public en agglomération

Je n'utilise pas mon drone à proximité des aérodromes ou autre terrain d'aviation pour hélicoptères, planeurs, ULM, etc.

Je ne survole pas de sites sensibles

Je n'utilise pas mon drone la nuit

Je respecte la vie privée des autres

Je ne diffuse pas mes prises de vues sans l'accord des personnes concernées et je n'en fais pas une utilisation commerciale

En cas de doute, je me renseigne auprès de mon administration communale.

Document mutuelle catholique de Bruxelles

http://www.mc.be/binaries/135/Formulaire%20de%20demande%20d%27intervention%20Sport_tcm413-112358.pdf

Voici le document mutuelle catholique pour notre région.

http://www.mc.be/binaries/109/Formulaire_Sport_tcm401-112224.pdf

Avis important : certaines mutuelles interviennent pour un certain montant dans la cotisation club car elles considèrent l'activité comme sportive et de plein air. Renseignez-vous. Cela peut aller jusqu'à la moitié de la cotisation avec un effet rétroactif de plusieurs années, suivant la mutuelle.
A bon entendeur salut !



Projet Quark 2M (suite)



Le blog

<http://emerick.alsteens.be>

Le fuselage prend forme



La partie avant sous presse

Cotisations 2015



Nous pensons que tous les membres sont au courant que nous limitons les inscriptions à 130 personnes.

Vous savez tous que le renouvellement de la cotisation doit être perçu pour le 15 mars 2015 au plus tard.

Ceci est une mise en garde pour les membres qui payent en retard suite à un oubli du style « ooh j'ai oublié ou ma femme a oublié etc, » Ceux-ci vont se retrouver sur la liste d'attente 2015 avec comme conséquence fâcheuse, l'impossibilité de pouvoir voler.

Soyez attentif à ce propos !!

	Junior	Senior	Familliale J/S	Familliale S/S
CLM	43,00	55,00	90,00	100,00
AAM	12,00	25,00	37,00	50,00
Frais inscription	5,00	5,00	5,00	5,00
Total	60,00	85,00	132,00	155,00
Renouvellement	55,00	80,00	127,00	150,00
Junior suppl.	47,50			
Senior suppl.	67,00			



RAPPEL

Petite correction sur la date par rapport au nuages précédent
25e Antwerp Stampe & 8e Ercoupe Fly In.

Au Programme.

Samedi 16/5/2015 de 10Hrs – 17Hrs non stop.

Dimanche 17/5/2015 de 10 Hrs – 17 Hrs non stop.

Info sur : <http://www.stampe.be/NL/SV-meeting.html>



Présentation de :

Hawker Fury (static)

Rockwell OV-10 Bronco

Spitfire Mk.I

Trojan

SV-4: D-EEDW, OO-SVG, OO-SVB, OO-WIL, OO-ESV, OO-SVA, OO-PAM, G-ATYG,

G-ATIR...

Fokker S.11

Jodel D.112

Piper Super Cub

Piper L4 OY-ALR, HB-OGN

Breezy OO-43

Woody Pusher

Piper PA18 N158FJ

Pottier P80 OO-29

